



PIÈCES DÉTACHÉES POUR  
LES PROS DEUX-ROUES

www.g2a-pro.com  
www.grandearmee.fr

3 Impasse du Bois de la Grange  
ZA La Briqueterie, 33610 Canéjan



cde33@grandearmee.fr  
gaa33@grandearmee.fr

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2024

### Article 1 – Champs d'application.

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties dans le cadre des ventes effectuées sur le site internet www.grandearmee.fr (ci-après dénommé le « Site »).

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société SOC GRANDE ARMEE ACCESSOIRE, SAS inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX (33). Le siège social est situé au 3 Impasse du bois de la grange 33610 CANEJAN, (« ci-après dénommée le « Vendeur ») auprès d'acheteurs professionnels qui déclarent avoir la pleine capacité juridique (ci-après dénommés « Les Clients ou le « Client »), désirant acquérir les produits et services proposés à la vente par le Vendeur (« Les Produits ou le « Produit ») sur le Site www.grandearmee.fr. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Elles s'appliquent sans restrictions ni réserves à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client. Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur des Produits sur le Site. Sauf contrat-cadre écrit entre le Vendeur et le Client, les présentes Conditions Générales de Vente et celles éventuellement accordées ou négociées ne sont valables que pour une vente déterminée. Leur répétition éventuelle d'une vente à l'autre n'a en aucun cas pour effet de créer un droit acquis au bénéfice du Client ni un quelconque contrat-cadre entre le Vendeur et le Client.

### Article 2 – Acceptation des conditions générales de ventes.

Toute commande de Produits sur le Site implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client devra lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente et les accepter, avant de procéder au paiement d'une commande de Produits sur le Site. Les présentes CGV sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et doivent être consultées puis acceptées avant de passer une commande. Le Client est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les Conditions Générales de Vente et à en conserver une copie.

En cliquant sur le premier bouton pour confirmer ladite commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales de Vente sans limitation ni condition.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles. Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

### Article 3 – Informations relatives au client.

Le Client sera invité à fournir des informations permettant de l'identifier en complétant le formulaire disponible sur www.g2a-pro.fr. Le signe « \* » désigne les champs obligatoires qui doivent être remplis pour que la commande du Client soit traitée par le Vendeur. Les informations que le Client fournit au Vendeur lors d'une commande doivent être complètes, exactes et à jour. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité et les informations communiquées.

### Article 4 – Passation de commandes.

#### 4.1 Minimum de commande.

Pour toute expédition, un montant minimum de commande, soit 50€ Hors Taxes de marchandises livrables\* sera requis. \*hors frais annexes

Si ce seuil n'est pas atteint, la commande ne sera pas traitée, et demeurera en attente d'un complément d'information (voir annexe « Conditions de Livraison »).

En cas de non-atteinte du minimum de commande ou de toute autre condition spécifiée dans l'annexe « Conditions de Livraison », la société se réserve le droit de ne pas traiter la commande, informant ainsi le client de la nécessité d'ajuster sa demande conformément aux dispositions mentionnées.

#### 4.2 Validation des commandes

Les commandes reçues ne sont considérées comme valides qu'après une acceptation explicite de la part de la société Grande Armée Accessoires. L'acceptation de la marchandise par le client, matérialisée par la signature du bon de transporteur, atteste de l'acceptation définitive de la commande. A noter que des frais fixes de préparation seront appliqués à chaque expédition.

#### 4.4 Notification des frais fixes de préparation de commandes

Le Client reconnaît et accepte que des frais fixes de préparation de commandes, d'un montant de 0,75€ par bon de livraison et facture, seront appliqués en sus du montant total de la commande. Ces frais couvrent les coûts associés à la préparation, l'emballage et la mise à disposition des produits commandés. Les frais de préparation de commandes seront clairement indiqués et spécifiés en pied de chaque bon de livraison. Ils seront facturés en plus du prix des produits commandés. La Société se réserve le droit de modifier les frais de préparation de commandes à tout moment, sous réserve d'une notification préalable au Client. Les frais applicables seront ceux en vigueur au moment de la passation de la commande.

En acceptant ces Conditions Générales de Vente, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les frais de préparation de commandes tels que décrits dans le présent article.

### Article 5 – Tarification.

#### 5.1 Tarif indicatif

Les tarifs présentés dans la liste de prix sont fournis à titre indicatif et sont sujets à des ajustements sans préavis. Ces ajustements peuvent résulter notamment des fluctuations constantes des cours des matières premières, des taux de change et des tarifs de transport.

#### 5.2 Prix applicables & modifications

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la livraison. Ils peuvent varier en fonction des conditions du marché et des facteurs économiques précédemment évoqués. Le Client reconnaît et accepte que les variations des prix puissent intervenir en raison de facteurs extérieurs et imprévisibles.

### Article 6 – Taxe éco-participatif sur les articles de sport et de loisirs.

#### 6.1 Taxe Éco-participation

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, une taxe éco-participation sera appliquée sur l'ensemble de nos produits vélos. Cette disposition vise à répondre aux obligations de mise en place d'une filière à responsabilité élargie des producteurs des articles de sport et de loisirs, en vue de la gestion des déchets qui en sont issus, à compter du 1er janvier 2022.

#### 6.2 Barème de la Taxe Éco-participation

La taxe éco-participation suivra le barème en vigueur imposé par l'État sur tous les composants vélos mis sur le marché. Le montant de cette taxe sera clairement indiqué sur la facture, en plus du prix des produits, et sera soumis aux taux en vigueur au moment de la transaction.

#### 6.3 Responsabilité du Client

En acceptant ces Conditions Générales de Vente, le Client reconnaît et accepte la nécessité de s'acquitter de la taxe éco-participation sur les produits vélos conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6.4 Modification des Conditions

La Société se réserve le droit de modifier les modalités de la taxe éco-participation en fonction des évolutions législatives et réglementaires. Tout changement dans les conditions de cette taxe sera communiqué au Client de manière appropriée.

### Article 7 – Livraison.

#### 7.1 Tarification des livraisons

##### 7.1.1 France métropolitaine

Nos tarifs de livraison sont nets et s'entendent au départ de notre entrepôt. Les marchandises seront expédiées franco de port à partir de 249€ HT pour la métropole. Pour toute commande inférieure à ce montant, veuillez consulter nos conditions de livraison en annexe.

##### 7.1.2 DOM-TOM et export

Les prix sont établis au départ de l'entrepôt pour les livraisons vers les DOM-TOM et à l'export.

#### 7.2 Délais de livraison

Le Vendeur conserve la propriété des Produits jusqu'au complet paiement du prix de la commande (frais de port inclus).

Les Produits sont livrés à l'adresse du Client indiquée au moment de la passation de commande. Le Client est tenu de fournir toutes les informations nécessaires à la livraison : adresse, code accès, numéro de téléphone, e-mail, etc.

En cas de demandes particulières du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Les dates de livraison sont fournies à titre indicatif. La livraison doit intervenir dans un délai raisonnable si aucune date précise n'a été spécifiée. La livraison des Produits peut être effectuée de manière échelonnée. Le Vendeur décline toute responsabilité en cas de pertes (y compris la perte de profits), coûts, dommages, frais ou dépenses découlant directement ou indirectement d'un quelconque retard de livraison des Produits (même lorsqu'un tel retard relève de la négligence du Vendeur) et aucun retard ne confère au Client le droit de résilier ou d'annuler la commande.

#### 7.3 Avaries, manquants, réclamations



PIÈCES DÉTACHÉES POUR  
LES PROS DEUX-ROUES

www.grandearmee.fr

3 Impasse du Bois de la Grange  
ZA La Briqueterie, 33610 Canéjan



cde33@grandearmee.fr  
gaa33@grandearmee.fr

Le Client reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, le Vendeur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les produits commandés au transporteur qui les a acceptés sans réserves. Le Client ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des Produits commandés ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement. Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Si le Client constate une avarie ou des manquants à réception, il lui appartient de confirmer toutes réserves précises à GRANDE ARMÉE ACCESSOIRES par courrier recommandé avec Accusé de Réception dans un délai de 3 jours (hors jours ouvrés et fériés) à compter de la réception qui doit contenir une description précise. Aucun retour de produit ne peut être effectué unilatéralement par le client sans accord préalable et écrit de GRANDE ARMÉE ACCESSOIRES. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client. Le Vendeur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

## Article 8 – Modalités de Paiement.

### 8.1 France métropolitaine.

#### 8.1.1 Conditions initiales de paiement.

La Société se réserve le droit d'exiger un règlement comptant lors de l'établissement de relations avec un nouveau client, ou ultérieurement si les garanties présentées par le Client s'avèrent insuffisantes. Le règlement peut être effectué par virement ou carte bancaire, à réception de la facture, avec une réduction de 1 % en cas de paiement anticipé, ou par Lettre de Change Relevé (LCR) à 30 jours fin de mois, le 25. Grande Armée Accessoire se réserve également le droit de demander le règlement intégral d'une commande avant son expédition, en particulier à tout Distributeur ne fournissant pas des garanties jugées suffisantes.

#### 8.1.2 Retard ou Incident de Paiement

En cas de retard ou d'incident de paiement, l'expédition des livraisons suivantes ne pourra intervenir uniquement qu'après le règlement des sommes dues, et ce sans préavis. Les frais bancaires résultant du retour de LCR impayées seront facturés au débiteur défaillant. En cas de non-règlement dans les délais impartis, l'acheteur sera automatiquement redevable d'un intérêt de retard équivalent à une fois et demie (1.5) le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de facturation, à compter de la date d'échéance et sans mise en demeure. Ces intérêts seront capitalisés automatiquement.

### 8.2 - DOM-TOM et Export

Le paiement devra être effectué avant l'expédition et après acceptation de la facture pro-forma ou par crédit documentaire irrévocable et confirmé.

## Article 9 – Cas de force majeure.

En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution des obligations contractuelles de la société Grande Armée Accessoires sera suspendue. Sont considérés comme des cas de force majeure tous les événements indépendants de la volonté de la société Grande Armée Accessoires, entravant son fonctionnement normal. Les grèves, totales ou partielles, perturbant le bon déroulement des activités de la société Grande Armée Accessoires, de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, sont notamment inclus dans les cas de force majeure.

## Article 10 – Garanties.

### 10.1 Garanties sur les Produits

La société Grande Armée Accessoires assure la garantie de ses marchandises contre tout défaut de matière ou vice de fabrication, conformément aux durées et conditions déterminées par les constructeurs. Cependant, elle ne peut être tenue responsable des éventuelles conséquences dommageables résultant de vices cachés. Il est important de noter que la garantie est annulée en cas de mauvais montage ou de non-respect des procédures d'entretien des produits. Aucune garantie n'est applicable sur du matériel utilisé ou endommagé (par exemple, suite à des chocs), sauf en cas de défaut relevant spécifiquement de la garantie des vices cachés. L'engagement de la société Grande Armée Accessoires envers la garantie est conditionné à l'acceptation préalable du fournisseur, et ce, dans un délai de 3 mois à compter de la date de livraison. La prise de possession de nos articles entraîne implicitement l'acceptation de ces conditions.

### 10.2 Garanties de Paiement

En cas de retard de paiement, la société Grande Armée Accessoires se réserve le droit de procéder à la reprise des marchandises. Il est important de noter que la remise de traites ou d'autres titres créant une obligation de paiement ne constitue pas un paiement effectif. Si le droit de reprise est exercé, la vente est résolue automatiquement, permettant à la société Grande Armée Accessoires de revendre les marchandises dans le cadre normal de son activité. L'acheteur s'engage également à informer ses propres clients de la clause de réserve de propriété et du droit de revendication, conformément aux dispositions des articles 115 et suivants de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985, modifiés par la loi du 10 juin 1994. En cas de saisie des marchandises par des tiers, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement la société Grande Armée Accessoires.

## Article 11 – Retour de marchandises.

### 11.1 Politique Générale de Retour

La société Grande Armée Accessoires maintient une politique stricte de retour de marchandises afin d'assurer la satisfaction de ses clients. En principe, aucun échange de marchandises ne sera accepté, à moins que l'erreur ne soit imputable à la société Grande Armée Accessoires.

### 11.2 Autorisation Préalable

Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la part de la société Grande Armée Accessoires. Le Client est tenu de contacter le Service Après-Vente de la Société pour obtenir cette autorisation avant de procéder à tout retour.

### 11.3 Conditions de Retour des Pièces Non Conformées

En cas de réception de pièces non conformes à la commande, le retour doit être effectué dans un délai maximum de trois mois à compter de la date de la facture. Les marchandises doivent être renvoyées dans leur emballage d'origine, en veillant à les protéger adéquatement.

### 11.4 Remboursement des Frais de Port en cas d'Erreur de la Société

Si l'erreur est imputable à la société Grande Armée Accessoires, les frais de port engagés pour le retour seront remboursés au client. Nous nous engageons à assumer la responsabilité et à corriger toute erreur de notre part dans les plus brefs délais.

### 11.5 Retour de Marchandises en cas d'Erreur de Commande de l'Acheteur

En revanche, tout retour de marchandises dû à une erreur de commande imputable à l'acheteur donnera lieu à l'émission d'un avoir correspondant. Cependant, veuillez noter qu'un abattement de 20% sera appliqué sur cet avoir, couvrant les coûts associés à la gestion du retour.

Cette procédure garantit une transparence et une équité dans le traitement des retours, tout en préservant les intérêts mutuels de la société Grande Armée Accessoires et de ses clients.

## Article 12 – Litiges.

### 12.1 Gestion des Litiges

En cas de survenance d'un litige relatif à la présente vente, y compris les recours de garantie ou la présence de plusieurs défendeurs, toute tentative de résolution amiable sera privilégiée. Les parties s'engagent à rechercher une solution consensuelle dans l'intérêt mutuel et à préserver la relation commerciale.

### 12.2 Compétence Juridictionnelle

En l'absence d'accord amiable, la résolution des litiges relève de la compétence exclusive des juridictions du siège social de Grande Armée Accessoires. Cette clause de compétence juridictionnelle vise à déterminer la juridiction compétente pour statuer sur le litige, assurant ainsi une procédure claire et définie en cas de contentieux.

## Article 13 – Droit applicable.

### 13.1 Précision sur l'Applicabilité

Toutes les clauses énoncées dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que l'ensemble des transactions commerciales qu'elles encadrent, sont expressément assujetties à la législation française. Cette référence intentionnelle à la législation française vise à définir de manière explicite le cadre juridique qui régira les relations contractuelles entre la Société Grande Armée Accessoires et ses Clients.

### 13.2 Adaptation aux Évolutions Législatives Françaises

En choisissant le droit français comme référence, les parties reconnaissent implicitement leur acceptation des évolutions législatives françaises qui pourraient survenir pendant la durée de la relation commerciale. Cela assure une flexibilité nécessaire pour s'adapter aux changements éventuels dans le cadre législatif français.